

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DES PARENTS D'ELEVES FCPE  
du mardi 13 octobre 2015 à 20h00**

Lieu : Collège Les Battières, Salle des Violettes

Présents : 17 parents dont deux parents de l'ancien bureau, et 3 parents du bureau nouvellement élu.

Rédaction : Sylvie LAURENT-MOREAU ([sylvielaurentmoreau@gmail.com](mailto:sylvielaurentmoreau@gmail.com) – 06 58 46 77 54)

Diffusion : Madame ALAMI, Madame KHADRI, les membres du Conseil Local FCPE, les parents via le Blog du collège les Battières

Points abordés :

- 1- retour sur les élections des représentants de parents d'élèves du 9 octobre 2015
- 2- présentation du rôle des parents d'élèves délégués
- 3- répartition des parents d'élèves délégués par classe
- 4- retours de la part des parents sur l'atmosphère du collège
- 5- information sur le projet d'ouverture d'une section Chinois LV1 au Lycée Branly
- 6- questions diverses

Mesdames ALAMI et KHADRI ont fourni des réponses à chacune des interrogations. Les réponses sont reprises dans ce compte-rendu sous la forme « **Éléments de réponse** : »

Prochaines réunions à fixer :

- Fin octobre : réunion de passation entre les membres de l'ancien et du nouveau bureau.
- Peu après les conseils de classe du premier trimestre : réunion de parents d'élèves.

Prochaine date importante :

- 14 décembre 2015 : réunion avec chaque fédération de parents d'élèves sur les Langues Vivantes (voir point 5-)

Rappel des coordonnées des parents élus au bureau du Conseil Local FCPE Les Battières :

|                       |                       |                |  |
|-----------------------|-----------------------|----------------|--|
| Présidente :          | Céline LAQUET         | 06 58 27 33 24 | <a href="mailto:celine.laquet@gmail.com">celine.laquet@gmail.com</a>             |
| Vice-Présidente :     | Nathalie COLAS        | 06 71 47 63 46 | <a href="mailto:nat.chouraqu@gmail.com">nat.chouraqu@gmail.com</a>               |
| Trésorière :          | Julie MARTRAIRE       | 06 58 15 34 08 | <a href="mailto:j.martraire@gmail.com">j.martraire@gmail.com</a>                 |
| Trésorière Adjointe : | Katya NARDOT          | 06 82 87 33 59 | <a href="mailto:gasnar@gmail.com">gasnar@gmail.com</a>                           |
| Secrétaire :          | Sylvie LAURENT-MOREAU | 06 58 46 77 54 | <a href="mailto:sylvielaurentmoreau@gmail.com">sylvielaurentmoreau@gmail.com</a> |
| Secrétaire Adjoint :  | Sébastien GERAT       | 06 61 89 17 24 | <a href="mailto:sebastien.gerat@gmail.com">sebastien.gerat@gmail.com</a>         |

Parents d'élèves siégeant au Conseil d'Administration du Collège Les Battières :

Titulaires : les 6 membres du Bureau du Conseil Local  
Suppléants : Stéphanie BURFIN, Annick GUIGNARD, Sarah LEFRANC,  
Christophe NICOLAS, Christelle PEYRON, Céline TURREL

## **1- Retour sur les élections des représentants de parents d'élèves du 9 octobre 2015**

883 inscrits, 291 votes exprimés. Proportion de votants équivalente à l'an passé.

Composition du nouveau bureau :

Céline LAQUET : Présidente  
Nathalie COLAS : Vice-Présidente  
Julie MARTRAIRE : Trésorière  
Nadia NARDOT : Trésorière Adjointe  
Sylvie LAURENT-MOREAU : Secrétaire  
Sébastien GERAT : Trésorier Adjointe

*Action :*

*La passation des documents et dossiers entre l'ancien bureau et le nouveau s'effectuera lors d'un rendez-vous commun d'ici fin octobre.*

## **2- Présentation du rôle des parents d'élèves délégués**

Les parents délégués ayant déjà participé à un conseil de classe exposent le déroulement de celui-ci. Il est rappelé que le parent délégué représente l'ensemble des parents et ne peut défendre son propre enfant à l'occasion des conseils de classe.

L'intérêt des élèves et la bienveillance sont au coeur des préoccupations tant de l'équipe pédagogique, que de l'équipe de direction, que des parents.

L'équipe pédagogique favorise l'écoute des parents et des élèves délégués en distribuant en début de conseil de classe les notes et appréciations de la classe concernée.

Les parents délégués accordent une attention particulière à l'équilibre des mentions (Félicitations, Compliments, Encouragements) ; les mises en garde (de travail ou de comportement) quant à elles sont objectivées par un questionnaire auquel répondent l'ensemble des professeurs présents.

Les prises de notes permettent de suivre l'évolution de chaque élève tout au long de l'année, et de rédiger ensuite le compte rendu, à faire valider par Madame ALAMI ou Madame KHADRI.

Un exemplaire du compte rendu est remis à chaque parent en même temps que le bulletin de note trimestriel de l'élève.

Un questionnaire est adressé à chaque parent début novembre afin de recueillir son avis sur la vie au collège, l'intégration de son enfant dans le collège et au sein de sa classe, l'environnement de travail, l'accès aux ressources...etc Les parents délégués sont chargés de dépouiller et d'analyser les réponses aux questionnaires qui leur sont retournés, et d'en exposer la synthèse lors du conseil de classe du premier trimestre. Cette synthèse peut être intégrée au compte rendu.

Il semble judicieux de poursuivre la diffusion de ce questionnaire aux familles des élèves de 6ème et de 5ème, par contre, il s'avère inintéressant pour les niveaux 4ème et 3ème (aucun retour les années précédentes, contenu inadapté dans la mesure où il est plus orienté vers l'intégration des élèves qui arrivent dans le collège et la manière dont il s'approprient les ressources).

*Actions :*

*Les parents proposent de distribuer les questionnaires aux familles des élèves de 6ème et 5ème début novembre.*

*Pour les familles des élèves de 4ème et 3ème, les parents présents suggèrent de remplacer le questionnaire par un simple mot dans les cahiers de liaison pour savoir si les parents ont quelque chose de particulier à transmettre aux parents délégués avant le conseil de classe du premier trimestre.*

*Il semble également opportun de leur faire parvenir un document (forme et contenu à définir), avant le conseil de classe du 2ème trimestre, qui inciterait plus au bilan/perspective, ce qui paraît plus approprié pour ces niveaux.*

***Éléments de réponse sur la faisabilité : Mesdames ALAMI & KHADRI donnent leur accord.***

### **3- Répartition des parents d'élèves délégués par classe**

Une liste a déjà été établie lors de la réunion précédente (15 septembre 2015). Deux parents d'élèves supplémentaires se proposent pour être délégués (l'un présent en réunion, l'autre non).

Il reste trois classes qui n'ont pas de parent délégué : 4ème4, 4ème5, 3ème5

*Action :*

*L'un des parents présents se propose pour faire un courriel pour tenter de trouver d'autres parents volontaires.*

*Demander à Madame ALAMI s'il serait possible d'inclure un mot dans les carnets des élèves des trois classes concernées pour refaire un appel et rappeler l'importance de cet engagement.*

*La liste des parents d'élèves délégués sera diffusée à tous les parents en question.*

*Éléments de réponse sur la faisabilité : Mesdames ALAMI et KHADRI donnent leur accord ; le collège s'en charge.*

### **4- Retours de la part des parents sur l'atmosphère du collège**

Un fort questionnement de parents, perplexes quant aux méthodes pédagogiques et au relationnel de la part de deux professeurs.

*Éléments de réponse : Les professeurs concernés ont déjà été vus par l'équipe de direction qui par ailleurs a pu répondre de manière individuelle aux parents qui l'ont interpellée à ce sujet. L'équipe de direction a conscience de ces difficultés et reste très attentive.*

Les heures de mathématiques que les élèves ont loupées du fait du non-remplacement d'un professeur absent pourront-elles être rattrapées ?

*Éléments de réponse : Le professeur s'est engagé à rattraper une partie des heures que les élèves n'ont pas eues du fait de son non remplacement. Les rattrapages seront étalés sur tout le reste de l'année scolaire.*

Des soucis de communication en début d'année qui tendent à se résorber : les absences des professeurs n'ont pas toujours été communiquées aux élèves.

*Éléments de réponse : Ces difficultés sont dues à une conjonction de faits : nombreuses sorties organisées dès le tout début d'année scolaire, qui sollicitent beaucoup les professeurs, parfois en dernière minute du fait d'une absence d'un accompagnateur qui ne pouvait être anticipée, renouvellement ou remplacement de certains membres de l'équipe éducative et d'encadrement, dont certains sont arrivés un peu après la date de la rentrée scolaire, Pronote en état de fonctionnement au bout d'environ une semaine de cours ; à tous ces facteurs est venue s'ajouter une panne de la sonnerie du Collège pour compléter la confusion... Ces difficultés sont maintenant réglées.*

Les élèves parlent depuis la rentrée de mesures plus strictes que d'habitude et ressentent une tension de la part de l'équipe pédagogique et d'encadrement ; les parents se questionnent sur les raisons de ce ressenti de leurs enfants, et s'étonnent que déjà plusieurs élèves soient passés en Conseil de Discipline qui ont donné lieu à des exclusions temporaires.

Néanmoins, cette inquiétude est temporisée par la présence affirmée de l'équipe de direction, qui, par ailleurs sait faire appel aux services de Police lorsque nécessaire.

Il en résulte une double sensation de sécurité/insécurité.

*Éléments de réponse : En effet, Mesdames ALAMI et KHADRI ont renforcé leur présence durant tout le premier mois, dans les classes, dans les couloirs, dans la cour, aux abords du Collège, ce qui se produit à chaque rentrée scolaire, l'objectif étant d'une part de réaffirmer les valeurs défendues dans ce Collège, et d'autre part de sécuriser les élèves, en particulier les plus jeunes entrant en 6ème. De plus, l'effectif global a augmenté d'une trentaine d'élèves par rapport aux autres années, ce qui surcharge les classes et peut générer de l'agitation très rapidement.*

*Par ailleurs, deux élèves sont effectivement passés en Conseil de Discipline et ont été exclus ; il s'agit d'élèves qui sont particulièrement suivis et soutenus par l'équipe pédagogique et de direction de l'établissement depuis leur entrée au Collège (plusieurs années donc) ; ce conseil de discipline est arrivé en début d'année certes, mais en dernier recours, toutes les autres solutions ayant été envisagées et épuisées.*

## **5- Information sur le projet d'ouverture d'une section Chinois LV1 au Lycée Branly**

Deux personnes de Francheville, 3 personnes des Battières, ainsi que Monsieur Riban (Proviseur du Lycée Branly) étaient présents au rendez-vous avec l'inspection académique représentée par Monsieur Krosnicki (Inspecteur Académique, Directeur Adjoint).

Le Proviseur du Lycée Branly défend maintenant l'ouverture d'une section Chinois dans son établissement. L'inspection académique reconnaît que les arguments avancés sont très solides et logiques.

Cependant, plusieurs freins subsistent :

- c'est au final Madame la Rectrice qui prend la décision (probablement fin janvier 2016),
- la nouvelle carte des langues sera mise en place en décembre, conséquence de la nouvelle réforme des Collèges,
- le chinois de toute façon restera une LV2.

*Action :*

*Il est important que chacun communique le plus possible autour de ce projet d'ouverture d'une section Chinois au Lycée Branly ; les parents d'élèves devront se rapprocher très rapidement des politiques (Mairie du 5ème arrondissement de Lyon, Lyon Métropole, Région).*

*Cette action est urgente et doit mobiliser fortement les parents.*

**DATE IMPORTANTE : le 14 décembre 2015 se tiendra une réunion avec chaque fédération de parents d'élèves sur les Langues Vivantes. La « Commission Académique des Enseignements de Langues » se réunit. Un représentant de chaque Fédération de parents d'élèves est invité, un par Académie (PEEP, FCPE, APEL).**

## 6- Questions diverses

Les portes coupe-feu qui ne fonctionnaient plus ont-elles été réparées ?

*Éléments de réponse : une porte est défectueuse (elle se referme après passage, ce qui peut représenter un risque de choc pour les élèves et les personnels), par contre, cette porte joue son rôle coupe-feu. De ce point de vue, la sécurité est assurée. Le collègue a fait la demande de réparation dès la constatation du défaut mais n'a toujours pas connaissance du délai d'intervention.*

*Mme ALAMI précise également que la sonnerie, qui a été réparée de manière temporaire sera changée pendant les congés de Noël.*

Les élèves se plaignent de trouver les sanitaires fermés de midi à 13h00.

*Éléments de réponse : Cette question est maintenant en grande partie réglée. Mme ALAMI a demandé à ce que les sanitaires soient à nouveau ouverts pendant toute la pause méridienne. Ils ne peuvent pas rester ouverts en permanence du fait des risques de dégradations qui obligeraient ensuite à les maintenir fermés le temps des réparations comme ce fut le cas l'an passé.*

Les parents souhaiteraient prendre connaissance le plus tôt possible du calendrier des rencontres dans les écoles primaires.

*Éléments de réponse :*

*Réunion dans les écoles du quartier :*

*Mardi 10 novembre école Joliot curie 18 H*

*Mardi 24 novembre école Diderot 18 h*

*Lundi 23 novembre école les Gémeaux 18 h*

Quel est le déroulement de la vente des sapins de Noël, et quel rôle éventuel ont les parents d'élèves dans l'organisation de cet événement (qui fait quoi, quand...)

*Éléments de réponse : les parents d'élèves sont invités à venir le jour de la livraison des sapins le jeudi 10 décembre 18H avec des boissons, des gâteaux qu'ils auront préparés, dont le fruit de la vente sera reversé au foyer du Collège pour contribuer au séjour à Lamoura des élèves de 6ème. Cette soirée est également l'occasion pour les parents d'élèves de parler de leurs actions à d'autres parents, potentiellement intéressés. Cette année sera fait un retour sur les audience assistées publiques, certains parents ont pu assister à l'une d'entre elles cette année au Tribunal grâce à l'implication de la Maison de Justice de Lyon.*

Informations complémentaires données par Mme ALAMI :

*Dates à retenir :*

*Remise des bulletins aux familles :*

*Jeudi 10 décembre 18h-20h : 5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>*

*Mardi 15 décembre 18h-20h : 6<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>*

*2<sup>e</sup> conseil d'administration Jeudi 26 novembre à 18h*

*Journée portes ouvertes Vendredi 5 février 2016 de 17h à 20h*

Fin de la réunion.

Les parents seront informés de la date de la prochaine réunion par courriel.